

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS N^{OS} 1260-2019, 1261-2019, 1263-2019 ET SQ-907-2019

EST par les présentes donné, par la soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 5 mars 2019, a adopté les règlements suivant :

N^o 1260-2019 *Sécurité incendie*

N^o 1261-2019 *Amendement au règlement n^o 506-G relatif à la régie interne, tel qu'amendé, afin d'ajouter à l'article 2.4 « terminologie », le terme « maison motorisée »*

N^o 1263-2019 *Tarifification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Sainte-Sophie*

N^o SQ-907-2019 *Garde d'animaux domestiques*

Cet avis constitue l'avis de publication des règlements et qu'ils entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter les règlements au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 6^e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf (2019).



France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n^o 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité www.saintesophie.ca et sur le babillard situé à l'entrée de l'Hôtel de Ville le 6 mars 2019.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,
Ce 6^e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf (2019).



France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe